



PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
Samedi 3 Mai 2025 - PLOUFRAGAN

Réunion en présentielle à la Maison des sports de Ploufragan - 18 Rue Pierre de Coubertin 22440 PLOUFRAGAN

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT

Membres : Joël VOYE, Justine GAC (excusée), Yves LE MENN, Alexandre DEBUCHY, Loïc BELLEC, Pierre JOLIVET

Dossier 20E23 :

Retrait : Alexandre DEUBHY, Pierre JOLIVET

Match : U18M 1ère DIV TERRITORIALE

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : A1. Attitude Incorrecte avec circonstance très aggravante

Sanction : 1 date de suspension, dont 1 date avec sursis

Pénalité financière : 30 €

Dossier 20E25 :

Retrait : Joel VOYE

Match : +16 2eme DIVISION TERRITORIALE M

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A3. Attitudes agressives, insultes et tentative de coup

Sanction : 2 dates de suspension ferme

Pénalité financière : 120 €



Dossier 20E30 :

Retrait :

Match : U15F EXCELLENCE REGION

Concerné : Officiel A

Club : Club B

Motif retenu : A1. Attitude Incorrecte

Sanction : 2 dates de suspension, dont 1 date avec sursis

Pénalité financière : 90 €

Dossier 20E39 :

Retrait : Jacques MORIZUR

Match : + 16 PRENATIONALE MASCULINE

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A2. Atteinte à la considération avec circonstance aggravante

Sanction : 6 dates de suspension ferme

Pénalité financière : 360 €

Dossier 20E49 :

Retrait : Pauline BELLAT (excusée), Jacques Morizur

Match : U11 Mixte DIV2

Concerné : Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : C5. Interruption volontaire et définitive du match

Sanction : 9 dates de suspension ferme

Pénalité financière : 540 €



Dossier 20E57 :

Retrait : Joel VOYE

Match : +16 2eme DIVISION TERRITORIALE M

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : A3. Attitudes agressives, insultes et tentative de coup

Sanction : 2 dates de suspension ferme

Pénalité financière : 120 €

Dossier 20E58 :

Retrait : Joel VOYE

Match : +16 2eme DIVISION TERRITORIALE M

Concerné : CLUB

Club : Club A

Motif retenu : C3. Négligence administrative

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30 €

Dossier 20E59 :

Retrait : Joel VOYE

Match : +16 2eme DIVISION TERRITORIALE M

Concerné : CLUB

Club : Club A

Motif retenu : D1. Invective du public

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline